

## Listes des monuments et sites protégés par ordre alphabétique **G-I**

### **GARCELLES-SECQUEVILLE**

➤ **Parc du château de Garcelles**

Parties protégées : Parc du château et avenue y accédant  
Protection SC, 09/09/1942  
Cadastre : Sur la commune de Garcelles-Secqueville, section B, parcelles 1 à 15 et 110 ainsi que section A, parcelles 11 à 17  
Sur la commune de Saint-Aignan-de-Crasmesnil, section C, parcelles 6, 17, 110 et 112  
Observation : concerne aussi la commune de Saint-Aignan-de-Crasmesnil

### **GEFOSSE-FONTENAY**

➤ **Eglise**

Parties protégées : Le chœur.  
Protection : ISMH, 18/03/1927

➤ **Manoir de l'Hermerel**

Parties protégées : Porche d'entrée ; façades et toitures du manoir ; chapelle et colombier  
Protection : ISMH, 03/07/1975

### **GENNEVILLE**

➤ **Totalité de la commune**

Voir site de la Côte de Grâce

### **GERROT**

➤ **Motte cadastrale dite « la cour des domaines »**

Parties protégées : La « cour des domaines » ainsi que sa basse cour et les fossés attenants.  
Protection : CLMH, 03/09/1981

### **GLANVILLE**

➤ **Villa Sayer**

Parties protégées : Totalité de l'édifice ainsi que la piscine et l'ensemble de la parcelle  
Protection : CLMH, 13/05/2005 se substituant à l'ISMH, 06/07/1992  
Cadastre : Section B, parcelle 120  
Propriétaire : Privé

### **GLOS**

➤ **Parc du manoir de la Brairie**

Parties protégées : voir cadastre.  
Protection : SC, 14/12/1943  
Cadastre : Section H, parcelle 69 à 72

➤ **Manoir de la Quaize**

Parties protégées : Totalité de l'édifice..  
Protection : ISMH, 18/06/1927

➤ **Manoir du Bray**

Parties protégées : Façades et toitures.  
Protection : ISMH, 26/12/1928

➤ **Parc du manoir du Bray dit « le fief de Bray »**

Parties protégées : Voir cadastre.  
Protection : SI, 28/06/1967  
Cadastre : Section H, parcelles 50 à 56

➤ **Manoir de la Brairie**

Parties protégées : Le logis en totalité  
Protection : CLMH, 29/03/2005 se substituant à l'ISMH, 17/03/1975  
Cadastre : Section H, parcelles 144  
Propriétaire : Privé

➤ **Manoir de Colandon**

Parties protégées : Façades et toitures.  
Protection : ISMH, 12/02/1971

#### GONNEVILLE-SUR-MER

➤ **Manoir d'Angerville**

Parties protégées : Façades et toitures ; au rez-de-chaussée, cheminée de la salle ouest avec son décor peint ; à l'étage: cheminée de la chambre ouest avec son décor peint et la peinture du mur nord ; cheminée avec son décor peint ainsi que la cloison attenante dans la chambre est.

Protection ISMH, 12/06/1986

➤ **Territoire partiel de la commune**

Voir site des falaises des **Vaches noires**

#### GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

➤ **Totalité de la commune**

Voir site de la Côte de **Grâce**.

➤ **Eglise**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.

Protection : ISMH, 17/05/1933

#### GOUVIX

➤ **Château d'Outrelaize**

Parties protégées : (A) Pavillon d'entrée en totalité, façades et toitures de ses deux ailes, colombier en totalité (B) façade nord et toiture correspondante de l'aile Henri IV ; grand salon avec son décor et rampe d'escalier situés dans le bâtiment principal. (C) : Les façades et les toitures du bâtiment principal et la cheminée de la bibliothèque au rez-de-chaussée ; le décor de pourtrason des chambres du 1<sup>er</sup> étage de l'aile Henri IV ainsi que les éléments de décor de l'ancienne chapelle. Le parc en totalité comprenant l'allée d'accès plantée, l'obélisque de la forêt et les 8 allées rayonnantes, les murs de soutènements, les ponts la grotte artificielle, l'ensemble des aménagements hydrauliques, y compris la pièce d'eau et le lavoir.

Protection : CLMH, 23/05/2005 (A) se substituant à l'ISMH du 20/09/1960 (B) et compétant les ISMH du 18/10/1971 et 29/03/2005 (C)

Cadastre : Section D, parcelles 2,3,5 à 8, 17, 18, 33, 36 à 59

Propriétaire :Privé

➤ **Menhir dit « la pierre Tourneresse »**

Parties protégées : Le menhir.

Protection : CLMH, 24/09/1936

Cadastre : Dans le parc du château d'Outrelaize

➤ **Eglise**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.

Protection : ISMH, 18/03/1927

#### GRACE (COTE DE)

➤ **Site de la côte de Grâce**

Protection : SI, 24/11/1972

Délimitation : Ensemble formé sur les communes de Ablon, Barneville, Cricqueboeuf, Equemauville, Gonnevile-sur-Honfleur, Honfleur, Pennedepie, Quetteville, La Rivière Saint-Sauveur, Saint-Gatien-des-Bois, Theil-en-Auge et délimité comme suit, en partant de la rencontre du DPM avec la limite communale de Honfleur.

*Sur la commune de Honfleur* : la limite communale de Honfleur jusqu'à sa rencontre avec le CVO 7 dit de l'église et de la Charrière Bourdet

*Sur la commune de Gonnevile-sur-Honfleur* : le CVO 7 dit de l'église et de la Charrière Bourdet jusqu'à son embranchement avec le CVO 6 du Chénard au Hiautre et au Nouveau Monde, le CVO 6 jusqu'à sa rencontre avec la limite communale de Saint-Gatien-des-Bois (et de Fournéville)

*Sur la commune de Saint-Gatien-des-Bois* : la limite communale de Saint-Gatien-des-Bois (et des communes du Theil-en-Auge, Saint-Benoît-d'Hébertot, du Vieux-Bourg, de Surville, de Coudray-Rabut, de Tourville-en-Auge, de Saint-Martin-aux-Chartrains, de Canapville, d'Englesqueville-en-Auge, de Bonneville-sur-Touques, de Trouville-sur-Mer) jusqu'à sa rencontre avec la limite communale de Cricqueboeuf.

*Sont à exclure du périmètre deux ensembles :*

*1 - Sur la commune d'Equemauville :*

En partant d'un point d'origine situé au nord du plan à l'intersection du CD 279 de Canapville à Honfleur avec le CD 62 de Touques à la Côte de Grâce :

*Sur la section A, feuille unique du cadastre d'Equemauville* : du point d'origine, le CD 62 jusqu'à sa rencontre avec le CD 279 de Canapville à Honfleur, limite de section.

*Sur la section C, feuille unique du cadastre d'Equemauville* : le CD 279 jusqu'à son intersection avec le CR 11, le CR 11 du Clos Videcoq au CD 62, le CD 62 jusqu'au nord de la parcelle 204, la limite nord de la parcelle 204, la limite est des parcelles 204 et 205, la limite nord de la parcelle 185, la RN 179 jusqu'à son intersection avec le CV 6 d'Equemauville à Gonnevill, le CV 6 jusqu'à son intersection avec le CR 1 des Moulineaux à l'église

*Sur la section AB du cadastre d'Equemauville* : le CR 1 jusqu'au CR 3 de la cour l'abbé Lebedel, le CR 3 jusqu'à sa rencontre avec le CR 4, le CR 4 jusqu'à son intersection avec le CR 10 dit venelle Bréard et Burnout, intersection avec la section A, feuille unique

*Sur la section A, feuille unique du cadastre d'Equemauville* : le CR 4 jusqu'à son intersection avec le CR 5 dit de la Plane, le CR 5 jusqu'à la RN 179, la RN 179 jusqu'à sa rencontre avec la limite sud de la parcelle 59, la limite sud de la parcelle 59, les limites ouest des parcelles 59, 58, 57, 54, 160 et 161, la limite sud et ouest de la parcelle 169, la limite sud et ouest de la parcelle 167, les limites sud des parcelles 11 et 9, la limite ouest des parcelles 9, 11, 12, 15, 14 et 16, la limite sud des parcelles 6, 2 et 177, la limite ouest et nord de la parcelle 177, la limite ouest de la parcelle 2, rencontre du CD 279 et du CD 62 (point d'origine).

*2- Sur la commune de Saint-Gatien-des-Bois :*

En partant d'un point d'origine situé au nord-ouest du plan à l'intersection de la limite de la parcelle 12 avec le CD 288 :

*Sur la section L, feuille unique* : le CD 288

*Sur la section D, feuille 2 du cadastre* : le CD 288 jusqu'à son intersection avec le CVO 1 dit rue Bertrand, le CVO 1 dit rue Bertrand jusqu'à sa rencontre avec la limite nord-est de la section M, feuille unique.

*Sur la section M, feuille unique du cadastre* : la limite nord-est de la section M, feuille unique, jusqu'à sa rencontre avec le CV 4 dit tu carrefour Louvet.

*Sur la section D, feuille 1* : le CVO 4 dit tu carrefour Louvet jusqu'à son intersection avec le RN 179 de Honfleur à Alençon, la RN 179 jusqu'à son intersection avec le Cd 74 de Trouville-sur-Mer à Saint-Gatien-des-Bois, le CD 74.

*Sur la section N, feuille 1 du cadastre* : le CD 74 jusqu'à son intersection avec le CVO 8 dit du Val Chiquet, le CVO 8 jusqu'à sa rencontre sud avec la limite sud de la parcelle 43, la limite sud et ouest de la parcelle 43, la limite sud des parcelles 36 et 35, la traversée du CR 20 dit chemin Vidée, la limite des sections N, feuille 1, et N, feuille 2, jusqu'à la limite sud de la parcelle 250.

*Sur la section N, feuille 2 du cadastre* : la limite sud de la parcelle 250 et 248, le CR 21 du carrefour Louvet à la cour Hubard, la traversée du CVO 4 dit du carrefour, la limite des sections N et AE, la limite sud des parcelles 226 et 225, la limite ouest de la parcelle 225, la limite sud des parcelles 222 et 221 jusqu'à la rencontre avec le CR 7 dit des fiefs Bicherelles, le CR 7 dit des fiefs Bicherelles jusqu'à la limite sud de la parcelle 219, jusqu'à la limite sud de la parcelle 219, la limite ouest des parcelles 219 et 218.

*Sur la section L, feuille unique* : la limite ouest de la parcelle 13, la limite ouest de la parcelle 12 jusqu'à l'intersection avec le CD 288

➤ **Site de la côte de Grâce (extension)**

Protection : SI, 27/07/76

Délimitation : Totalité des communes de Ablon et de La-Rivière-Saint-Sauveur formant le district de la zone industrielle de la rive gauche de l'embouchure de la Seine, Fourneville, Genneville, Gonnevill-sur-Honfleur, Quetteville, Le-Theil-en-Auge, formant le SIVOM de Honfleur.

**GRAINVILLE-SUR-ODON**

➤ **Eglise**

Parties protégées : Chœur et clocher.

Protection : CLMH, 20/06/1910

**GRANDCAMP-MAISY**

➤ **Eglise de Létanville**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.

Protection : ISMH, 07/01/1959

➤ **Villa « Le Manoir »**

Parties protégées : En totalité y compris le jardin et la maison de communs.

Protection : ISMH, 03/10/2006

Cadastre : Section AC, parcelles 29, 31, 390, 393 et 394

Propriétaire : Privé

**GRANDCAMP-LE-CHATEAU**

➤ **Château**

Parties protégées : (A) Façades et toitures, escalier du corps de bâtiment en pans de bois et cheminée peinte à l'intérieur de ce bâtiment. (B) Façades et toitures du bâtiment en pierre et brique faisant suite au bâtiment en pans de bois

Protection : (A) CLMH, 12/10/1922, (B) ISMH, 10/10/1960

**GRANGUES**

➤ **Eglise**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.

Protection : ISMH, 17/07/1926

**GRAVERIE (LA)**

➤ **Eglise**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.

Protection : ISMH, 19/09/1928

**GRIMBOSQ**

➤ **Château d'Olivet**

Parties protégées : Totalité de l'édifice.

Protection : ISMH, 21/07/1988

Cadastre : Section EI, parcelle 1

**GUERON**

➤ **Eglise**

Parties protégées : Chœur

Protection : CLMH, 06/08/1915

## HERMANVILLE-SUR-MER

- **Eglise**  
Parties protégées : Chœur et clocher  
Protection : ISMH, 24/01/1927
- **Manoir de Prébois**  
Parties protégées : Façades et toitures  
Protection : ISMH, 03/06/1968
- **Maison, rue du Pré-de-l'Île dite « La Bluette »**  
Parties protégées : (A) L'ensemble de la maison en totalité avec ses clôtures, portails et le sol de la parcelle, à l'exclusion de la remise garage (B) La remise garage en totalité  
Protection : (A) CLMH, 15/12/2005 se substituant à l'ISMH, 17/03/1975 (B) ISMH, 15/12/2005  
Cadastre : Section AE, parcelle 41  
Propriétaire : Privé

## HERMIVAL-LES-VAUX

- **Château**  
Parties protégées : Façades  
Protection : ISMH, 19/01/1927

## HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

- **Eglise**  
Parties protégées : Première travée du chœur  
Protection : ISMH, 26/11/1928
- **Vestiges de la chapelle Saint-Vincent**  
Parties protégées : Les vestiges ainsi que le sol de la parcelle 168  
Protection : ISMH, 29/10/2004  
Cadastre : Section BO, parcelles 158 et 168  
Propriétaire : Privé
- **Réservoir métallique et château d'eau**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice  
Protection : ISMH, 10/08/2010  
Cadastre : Section CN, parcelle 33  
Propriétaire : Commune

## HEULAND

- **Croix de cimetière**  
Parties protégées : la croix  
Protection : ISMH, 01/05/1933
- **Croix de chemin dite « croix Rollon »**  
Parties protégées : la croix  
Protection : ISMH, 17/05/1933

## HEURTEVENT

- **Manoir**  
Parties protégées : Façades et toitures  
Protection : ISMH, 18/02/1975
- **If du cimetière**  
Parties protégées : l'if  
Protection : SI, 23/10/1943

- **Abbaye de Saint-André-en-Gouffern**  
Parties protégées : les reste de l'abbaye  
Protection : CLMH, 22/09/1932

- **Totalité de la commune**  
Voir site de la Côte de Grâce
- **Maison Paul-Elie Gernez**  
Parties protégées : (A) Façades et toitures des cinq maisons situées 92 à 96 rue haute, et 69 à 73 boulevard Charles V (B) les jardins créés par le décorateur et paysagiste Paul Véra  
Protection : (A) ISMH, 21/07/1994 (B) CLMH 09/08/1996  
Cadastre : (A) Section AD, parcelles 312, 370, 371, 373, 374 et 377 (B) Section AD, parcelles 370 à 373 et 375 à 377  
Propriétaire : Privé
- **Phare et ses bâtiments annexes**  
Parties protégées : Le phare de la jetée Est en totalité ; le mât de signaux avec son treuil et son râtelier ; la baraque aux balises en totalité ; les trois baraques situées jetée du transit, quai Tostain et quai de la Quarantaine en totalité  
Protection : ISMH, 23/03/1995  
Cadastre : Section AL, parcelles 60 et 73 ; Section AI, parcelles DP 78 et DP 79  
Propriétaire : Etat
- **Maison natale d'Erik Satie**  
Parties protégées : Façades et toitures des 88 et 90 rue Haute  
Protection : ISMH, 26/10/1992  
Cadastre : Section AD, parcelles 307 et 308  
Propriétaire : Privé
- **Maison du corsaire Jean-François Doublet (31 rue des Capucins)**  
Parties protégées : Façades et toitures du logis ; façades et toitures ainsi que la cave en demi sous-sol des communs  
Protection : ISMH, 29/12/1988  
Cadastre : Section AE, parcelle 642  
Propriétaire : Privé
- **Hôtel de Ville**  
Parties protégées : Façades et toitures ; vestibule et cage d'escalier, y compris la galerie du 1<sup>er</sup> étage ; la salle du conseil au 1<sup>er</sup> étage avec son décor  
Protection : ISMH, 27/12/1989  
Cadastre : Section AI, parcelle 98  
Propriétaire : Commune
- **Manoir de Roncheville, 6 place Arthur Boudin.**  
Parties protégées : (A) Façades et toitures sur rue et sur cour la cage d'escalier principale avec l'escalier et sa rampe en bois (B) Reste de l'édifice  
Protection : (A) CLMH, 13/09/1990, (B) ISMH, 19/12/1985  
Cadastre : Section AI, parcelle 442  
Propriétaire : Privé
- **Eglise Sainte-Catherine**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, liste de 1875
- **Ancienne église Saint-Etienne**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, 28/09/1932
- **Eglise Saint-Léonard**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice y compris les peintures murales du 19<sup>ème</sup>.  
Protection : CLMH, 18/01/1980
- **La lieutenance**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice  
Protection : CLMH, 14/06/1909
- **Ancienne prison vicomtale**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : CLMH, 28/09/1932

- **Anciens greniers à sel**  
Parties protégées : deux anciens grenier à sel du 18<sup>ème</sup>.  
Protection : CLMH, 31/07/1916 et 06/12/1916
  
- **Ancien rempart de ville**  
Parties protégées : (A) ancien rempart limitant la cour d'entrée du musée du Vieux Honfleur (B) Puits dans la cour du musée  
Protection : (A) CLMH, 28/09/1932, (B) CLMH, 28/09/1932
  
- **Manoir du Désert**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice  
Protection : CLMH, 25/09/1928
  
- **Hospice**  
Parties protégées : chapelle, y compris le chœur des religieuses ; façades et toitures de l'aile du 17<sup>ème</sup>.  
Protection : ISMH, 07/04/1975  
Cadastre : Place Jean de Vienne
  
- **Manoir Quiquengrogne**  
Parties protégées : Façades et toitures du 28, 30 et 32 rue de la Bavole  
Protection : ISMH, 16/04/1975
  
- **Manoir Vignerou**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice  
Protection : CLMH, 28/09/1932
  
- **Maison au 15 rue Haute**  
Parties protégées : Façade en pans de bois et toitures correspondantes  
Protection : ISMH, 25/01/1954
  
- **Maisons au 30 et 32 rue Haute**  
Parties protégées : Façades et toitures  
Protection : ISMH, 11/10/1930  
Cadastre : Anciennement rue Gambetta
  
- **Maisons au 2 et 4 rue de la Prison**  
Parties protégées : Totalité de l'immeuble  
Protection : CLMH, 02/08/1932 et 28/09/1932
  
- **Puits**  
Parties protégées : Le puits  
Protection : ISMH, 11/10/1930  
Cadastre : A l'angle de la rue Bucaille et de la rue du Puits
  
- **Maisons du 2 au 68 quai Sainte-Catherine**  
Parties protégées : Façades et toitures  
Protection : ISMH, 06/03/1933
  
- **Vieux bassin du port**  
Parties protégées : Vieux bassin du port, ses quais, son plan d'eau, le sas joignant à l'avant port et les artères l'entourant : terre-plein de la Lieutenance au nord, quai Sainte-Catherine à l'ouest, Place Thiers, quai saint-Etienne et place de l'hôtel de ville à l'est, jusqu'en arrière de la mairie, la rue Chaussée et l'entrée de la rue de la République au sud.  
Protection : SI, 18/10/1945
  
- **Manoir Conti**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice  
Protection : CLMH, 05/03/1907  
Observation : ancienne commune de Vasouy
  
- **Secteur sauvegardé de Honfleur**  
Parties protégées : Quartier ancien tel que délimité sur le plan de l'arrêté  
Protection : SS, 04/09/1974
  
- **Le clos Joli**  
Parties protégées : Voir cadastre  
Protection : SC, 02/03/1945

Cadastre : Section B1, parcelles 17 à 91  
Observation : ancienne commune de Vasouy

➤ **Manoir du Parc**

Parties protégées : Voir cadastre  
Protection : SC, 02/03/1945  
Cadastre : Section B1, parcelles 102, 103, 119  
Observation : ancienne commune de Vasouy

➤ **Le clos fleuri**

Parties protégées : Voir cadastre  
Protection : SC, 02/03/1945  
Cadastre : Section B1, parcelles 33, 37 à 39  
Observation : ancienne commune de Vasouy

➤ **Domaine de la Michelière**

Parties protégées : Voir cadastre  
Protection : SC, 02/03/1945  
Cadastre : Section B1, parcelles 13, 14, 96, 125, 130, 133, 237, 239, 240, 249, 252, 253, 254, 265, 266  
Observation : ancienne commune de Vasouy

**HOTELLERIE (L')**

➤ **Eglise**

Parties protégées : la charpente  
Protection : ISMH, 19/07/1926

➤ **Croix du XVIème.**

Parties protégées : la croix dans le cimetière  
Protection : ISMH, 19/07/1926

➤ **Manoir de Blanche de Castille**

Parties protégées : Façade  
Protection : ISMH, 19/01/1927

**HOTOT-EN-AUGE**

➤ **Eglise**

Parties protégées : le clocher  
Protection : ISMH, 18/03/1927

➤ **Manoir dit « Le Lieu Calice »**

Parties protégées : Façades et toitures, salon au rez-de-chaussée et chambre au premier étage avec leur décor  
Protection : ISMH, 16/04/1975

➤ **Manoir de Langle dit « Le Vieux Manoir »**

Parties protégées : Totalité de l'édifice, y compris les deux bâtiments des communs et le puits couvert, situé à Brocottes  
Protection : ISMH, 19/12/1985

➤ **Maison forte du Ham**

Parties protégées : le site archéologique en totalité (sol et sous-sol) y compris les fossés  
Protection : ISMH, 17/10/1997  
Cadastre : Section 323 B, parcelles 47 et 48  
Propriétaire : Privé

➤ **Manoir de la Chapelle**

Parties protégées : (A) En totalité, à l'exception de la tourelle ajoutée (B) Grange et sols de la cour plantée et du potager à fossé  
Protection : (A) CLMH, 02/11/04 se substituant à l'ISMH du 15/12/2003 (B) ISMH, 02/11/04 complétant le CLMH du 02/11/04  
Cadastre : Section 108 B, parcelle 1, 2, 3 & 101  
Propriétaire : Privé

**HOTOT-LONGRAYE**

➤ **Eglise de Longraye**

Parties protégées : le clocher



Protection : CLMH, 21/02/1914

**HOUBLONNIERE (LA)**

- **Eglise Notre-Dame**  
Parties protégées : Eglise et son cimetière  
Protection : ISMH, 29/11/1948

- **Château**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 19/01/1927

**HOULGATE**

- **Château de Beuzeval**  
Parties protégées : les façades et les toitures  
Protection : ISMH, 21/06/2004  
Cadastre : Section AL, parcelle 291  
Propriétaire : Privé

- **Ancienne église de Beuzeval**  
Parties protégées : les restes de l'église  
Protection : ISMH, 27/04/1948

- **Propriété dite « Moulin Landry »**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : SC, 22/07/1942  
Cadastre : Section AC, parcelles 8 à 13

- **Territoire partiel de la commune**  
Voir site des falaises des **Vaches noires**

- **Ancien grand Hôtel**  
Parties protégées : Façades et toitures, y compris celles de la maison de gardien, à l'exclusion du bâtiment des anciennes écuries  
Protection : ISMH, 12/05/2000  
Cadastre : Section AH, parcelles 33 et 157  
Propriétaire : Privé

**HUBERT-FOLIE**

- **Eglise**  
Parties protégées : Totalité de l'édifice.  
Protection : ISMH, 04/10/1932
- **Allée de tilleuls du château**  
Parties protégées : Voir Cadastre  
Protection : SC, 14/09/1943  
Cadastre : Section A, parcelles 44, 45 et 46

IFS

➤ **Eglise**

Parties protégées : Clocher, façade sud de la nef, y compris le portail  
Protection : CLMH, 16/03/1921 et 14/10/1946

➤ **Ferme Saint-Bernard**

Parties protégées : Façades et toitures de la ferme et de son colombier  
Protection : ISMH, 26/11/1979

ISLES-BARDEL (LES)

➤ **Voir à « Vallée de l'Orne et de la Rouvre »**